

Brambles

Politique en matière de droits de la personne

Brambles Limited

Dernière révision : 1er juillet 2023

Version 4.0

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE

Respect des droits de la personne

Comme indiqué dans le code de conduite de Brambles, le respect des droits de la personne est essentiel chez Brambles, au sein des sociétés du Groupe et dans les communautés où nous opérons. Cette philosophie est incarnée par notre modèle régénérateur. Celui-ci facilite le « partage et la réutilisation » du plus grand parc mondial de palettes et de conteneurs réutilisables tout en œuvrant à créer une économie respectueuse de l'environnement qui met en place une supply chain plus sûre et plus efficace pour l'avenir. Dans le cadre de l'application de ce modèle, nous avons adopté un grand nombre de politiques, pratiques et programmes autonomes dans plusieurs domaines importants pour les droits de la personne, notamment la sécurité, les droits des travailleurs, la diversité, l'équité, l'inclusion et la confidentialité.

La politique en matière de droits de la personne de Brambles est guidée par le code de conduite, lequel s'inspire des principes internationaux définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et dans les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En témoignage de notre engagement en faveur de ces principes, Brambles adhère au Pacte mondial des Nations unies et soutient en permanence les dix principes dudit Pacte mondial dans les domaines des droits de la personne, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Chez Brambles et dans l'ensemble de notre Groupe, nous nous engageons à ce que les individus soient traités équitablement avec dignité et respect, tout en communiquant avec les parties prenantes des communautés locales (y compris celles des populations autochtones ou autres populations en danger), afin de nous assurer que nous écoutons, que nous apprenons, que nous tenons compte de leurs opinions et que nous respectons leurs cultures, héritages et droits traditionnels respectifs au moment de conduire notre activité. Nous nous efforcerons de coopérer avec les gouvernements et les organisations de la société civile, afin de faire des progrès dans la gestion des problèmes et de mieux comprendre comment nous pouvons faire la différence.

Notre engagement

Nous nous engageons à respecter tous les droits humains reconnus dans le monde en lien avec nos opérations. Lorsque les législations nationales et les droits de l'homme internationaux diffèrent, nous cherchons à appliquer les règles les plus protectrices. Lorsque les législations nationales et les normes des droits de l'homme se contredisent (ce qui signifie que Brambles enfreindrait la législation nationale si nous respections les normes des droits de l'homme internationaux contradictoires), nous nous en tenons aux législations nationales, tout en cherchant à respecter autant que possible les droits humains internationaux.

Cadre de la présente politique

La présente politique en matière de droits de la personne s'applique à l'ensemble des administrateurs, dirigeants et employés de Brambles et des sociétés du Groupe. Tous doivent respecter cette politique et exercer en conséquence leurs activités pour le compte de Brambles.

Brambles et les sociétés du Groupe s'engagent également à collaborer avec des coentrepreneurs, des fournisseurs et d'autres tiers qui se conforment aux principes de cette politique ou qui adoptent des politiques similaires pour la conduite de leurs affaires.

Valoriser la diversité, l'équité et l'inclusion

Brambles valorise la diversité des personnes avec qui nous travaillons et les contributions qu'elles apportent. Nous sommes depuis longtemps attachés à un traitement équitable et à l'égalité des chances, et nous ne tolérons en aucun cas la discrimination ou le harcèlement. Nous sommes déterminés à maintenir un environnement de travail exempt de toute discrimination et de tout harcèlement sur la base de la race, du sexe, de la couleur, de la nationalité ou de l'origine nationale, de la classe, de la religion, de l'âge, du handicap, de l'état civil, de l'orientation ou de l'identité sexuelle, des opinions politiques ou de tout autre statut protégé par la législation en vigueur.

Dans chaque pays et chaque culture, l'objectif de Brambles est d'être un employeur de choix. Nous recrutons, embauchons, plaçons, formons, rémunérons et promouvons les meilleures personnes pour chaque poste sur la base du mérite et des compétences professionnelles, sans discrimination.

Brambles verse un salaire égal pour un travail égal, et notre approche concernant les indemnités s'appuie sur les principes d'impartialité et d'équité pour tous les employés. Chez Brambles, les employés qui occupent des postes identiques ou à des échelons similaires doivent être payés équitablement pour leur travail.

Peu importe le statut ou les caractéristiques de chacun, Brambles ne tolère pas le manque de respect, les comportements inappropriés, les traitements injustes ni les représailles de quelque sorte que ce soit sur le lieu de travail et dans toute circonstance professionnelle hors du lieu de travail. L'engagement de Brambles envers ces valeurs est énoncé dans sa politique de diversité.

Travail forcé et traite des personnes

Comme indiqué dans le code de conduite, Brambles interdit (tant dans ses opérations que dans celles de ses fournisseurs) le recours à une quelconque forme de travail forcé, y compris au travail en milieu carcéral, au travail en servitude, au travail obligatoire, au travail des militaires et au travail des esclaves, ainsi que toute forme de traite des personnes.

Brambles reconnaît que les travailleurs migrants qui se déplacent à l'intérieur d'un pays ou voyagent depuis l'étranger pour trouver un emploi constituent l'un des groupes les plus vulnérables. Afin d'offrir la meilleure protection possible à cette catégorie de travailleurs, Brambles garantit que : (1) les travailleurs migrants ont exactement les mêmes droits que les employés locaux ; (2) les commissions et autres frais associés à l'embauche de travailleurs migrants doivent être pris en charge par la société, et non par les travailleurs migrants ; et (3) les travailleurs migrants n'ont pas à remettre leurs pièces d'identité à Brambles, sauf de façon brève afin de vérifier leur identité et leur admissibilité à l'emploi.

Travail des enfants

Brambles ne tolérera pas le travail des enfants, ni dans ses opérations ni dans celles de ses fournisseurs.

Nous considérons que **tout** travail est dangereux, relève de l'exploitation ou est destructeur s'il

commence à un âge trop précoce. Par conséquent, nous n'employons pas d'enfants (et nous ne faisons pas d'affaires avec des fournisseurs ou autres tiers qui emploient des enfants) de moins de 15 ans, sous l'âge légal de l'école obligatoire ou n'ayant pas l'âge minimum pour travailler dans le pays, l'âge le plus avancé étant retenu. En outre, nous n'employons aucun enfant de moins de 18 ans pour un poste impliquant des tâches potentiellement dangereuses, et nous ne tolérerons pas les fournisseurs ou les tiers qui ne respectent pas cette règle. Brambles entend par travail dangereux des enfants tout travail susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité de l'enfant ou bien son éducation, y compris, sans limitation :

- le travail exigeant l'utilisation de machines ou d'équipements à moteur ;
- le travail à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés ;
- le travail qui expose les enfants à des substances, agents ou processus dangereux ou bien à des températures, des niveaux de bruit ou des vibrations qui sont nocifs pour leur santé ; ou
- le travail dans des conditions particulièrement difficiles, comme le travail pendant de longues heures, le travail de nuit ou le travail pour lequel l'enfant est confiné dans un lieu de manière déraisonnable.

Peuples autochtones

Nous respectons les droits des peuples autochtones lorsqu'ils sont affectés par notre activité.

Heures de travail, salaires et avantages

Brambles reconnaît que les salaires sont essentiels pour bénéficier d'un niveau de vie suffisant. Nos opérations se conforment pleinement aux lois en vigueur en matière de salaires, d'heures de travail, d'heures supplémentaires et d'avantages. En outre, nous reconnaissons que toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques. Brambles s'efforce également de ne faire des affaires qu'avec des fournisseurs et d'autres tiers qui se conforment à ces mêmes lois, et qui acceptent de faire preuve de transparence, de remédier aux insuffisances identifiées et de favoriser l'amélioration continue.

Lieu de travail sûr et sain

Brambles s'efforce de mettre à disposition de tous ses employés un lieu de travail sûr et sain et se conforme aux lois, réglementations et exigences internes en vigueur en matière de santé et de sécurité. Pour plus de renseignements sur ce sujet, veuillez consulter la charte Zéro accident et la politique de santé et de sécurité de Brambles qui figurent dans le code de conduite, ainsi que les politiques des entreprises locales en matière de santé et de sécurité.

Brambles s'engage par ailleurs à maintenir un lieu de travail ne laissant aucune place aux actes de violence, d'intimidation, ni à d'autres situations perturbatrices ou à risque dues à des menaces internes ou externes. Des mesures de sécurité sont à disposition des employés, si besoin, et seront mises en œuvre dans le respect de la dignité et de la vie privée des employés.

Liberté d'association et de négociation collective

Comme indiqué dans le code de conduite, Brambles respecte le droit de nos employés à constituer ou à adhérer (ou à ne pas adhérer) à un syndicat sans peur de représailles, de punition, d'intimidation ou de harcèlement. Lorsque les employés sont représentés par un syndicat reconnu par la loi, nous nous engageons à établir un dialogue constructif avec leurs représentants librement choisis. Brambles s'engage à négocier de bonne foi avec ces représentants.

Confidentialité

Nous nous engageons à respecter l'ensemble des lois et réglementations en vigueur relatives à la confidentialité. Notre politique de confidentialité mondiale définit le cadre que suit Brambles pour respecter cet engagement.

Nos communautés

Nous respectons les droits humains des personnes des communautés dans lesquelles nous menons nos activités et reconnaissons que nous devons être responsables de l'utilisation judicieuse des ressources. C'est la raison pour laquelle nous faisons œuvre de pionniers en mettant en place une supply chain régénérative, avec laquelle nous contribuons à la création d'une économie respectueuse de la nature centrée sur la réutilisation, la résilience et la régénération, dans l'intérêt à long terme de la société. Brambles encourage activement ses employés à faire une différence dans leurs communautés locales.

Notre supply chain, diligence raisonnable et correction

Grâce à une diligence raisonnable continue et basée sur les risques, à des dispositions contractuelles appropriées et à notre politique relative aux fournisseurs, qui est conforme aux attentes et aux engagements précisés dans notre politique en matière de droits de la personne, nous faisons connaître à nos fournisseurs et autres tiers nos engagements envers les droits de la personne, entre autres, et nous attendons d'eux qu'ils les respectent. Nos fournisseurs et autres tiers doivent prendre bonne note des exigences prévues dans la présente politique et dans notre politique relative aux fournisseurs, et doivent avoir mis en place des pratiques similaires qui respectent et maintiennent ces engagements.

Nous reconnaissons l'existence, dans certains pays dans lesquels nous sommes présents, de risques généralisés et particulièrement élevés de non-respect des droits humains. Afin de réduire ces risques, nous mettons en place une diligence raisonnable supplémentaire et des contrôles plus strictes selon le cas. Nos catégories de fournisseurs présentant le plus de risques sont également soumis à des audits et à un suivi.

Expression et correction

Apporter des solutions fait partie intégrante de notre programme relatif aux droits de la personne. Chez Brambles, nous nous engageons à mettre en place des mécanismes efficaces de traitement des plaintes et à donner la possibilité de corriger les situations dans lesquelles nous pourrions avoir eu, contribué à avoir ou bien avoir été directement liés à un impact négatif sur les droits de la personne ou l'environnement. Nous ne tolérerons ni ne contribuerons pas sciemment à des impacts négatifs sur les droits de la personne découlant des actes de nos fournisseurs ou autres tiers. Si nous prenons connaissance d'un impact négatif, nous ferons en sorte de participer à la solution en cherchant à l'empêcher ou à l'atténuer, et si les circonstances l'exigent (p. ex. la nature de l'impact ou la réticence du fournisseur à agir avec nous), nous mettrons fin à la relation.

La transparence fait partie de la culture de Brambles et nous avons adopté une approche globale concernant la création de canaux de dépôt de plaintes. Nous continuons de sensibiliser nos employés aux droits de la personne et de les informer sur ce thème. Nous les encourageons à s'exprimer en utilisant les mécanismes de traitement des plaintes disponibles, notamment notre ligne d'assistance téléphonique Speak Up, au sujet des préoccupations qu'ils pourraient avoir,

sans crainte de représailles, de punition ou de victimisation. Nous enquêtons et, le cas échéant, nous prenons des mesures correctives pour répondre aux préoccupations, notamment aux soupçons de violation des droits de la personne.

En outre, nous encourageons nos fournisseurs à proposer à leurs employés un mécanisme efficace de traitement des plaintes, et nous mettons à leur disposition ainsi qu'à celle de toute notre supply chain notre ligne d'assistance téléphonique Speak Up.

Conformité avec la présente politique

Tous les employés doivent prendre le temps de lire et de comprendre cette politique en matière de droits de la personne. Le non-respect de cette politique peut donner lieu à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Responsabilité pour la réussite de la présente politique

Le conseil d'administration de Brambles assume la responsabilité globale de la présente politique, tandis que le directeur de la conformité en assume la responsabilité opérationnelle au quotidien et doit faire en sorte que tous les employés suivent des formations appropriées à intervalles réguliers.

Conjointement avec le conseil d'administration, le directeur de la conformité réexaminera la présente politique et notre programme de diligence raisonnable afin d'en évaluer l'efficacité et d'y intégrer les enseignements tirés. Les conclusions seront rapportées au conseil d'administration de Brambles. La présente politique ne fait partie d'aucun contrat de travail avec les employés, ni n'en crée un, et peut être modifiée à tout moment. Les employés sont invités à faire part de leurs remarques concernant cette politique et de leurs suggestions visant à l'améliorer. Les remarques ou suggestions doivent être adressées au directeur de la conformité.

Signaler des inquiétudes ou des actes répréhensibles en vertu de la politique « Speak Up » (dénonciations) de Brambles

Brambles crée des lieux de travail dans lesquels une communication ouverte et honnête entre tous les employés est valorisée et respectée. Si vous avez des questions concernant la présente politique en matière de droits de la personne ou si vous souhaitez signaler une violation potentielle y afférente, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique, votre représentant local des ressources humaines ou bien un membre de l'équipe juridique ou de l'équipe de direction. Si la législation locale le permet, vous pouvez également signaler les violations suspectées de cette politique par le biais de l'assistance téléphonique Speak Up de Brambles, en visitant le site Web www.brambles.ethicspoint.com ou en appelant le numéro de téléphone correspondant à votre région. Ce numéro figure sur les affiches Speak Up placées dans plusieurs endroits sur votre lieu de travail.

Conformément à la politique « Speak Up » (dénonciations) de Brambles, aucun employé ne fera l'objet de représailles ou d'une punition pour avoir fait part de ses préoccupations dans le cadre de la politique en matière de droits de la personne. Brambles s'engage à examiner et traiter les préoccupations des employés, à y apporter une réponse et à prendre des mesures correctives appropriées en cas de violation de la présente politique.